

### A propos de la "Marche des Chouans"

Une version musicale et deux séries de paroles sont présentées dans l'ouvrage de l'abbé François Cadic : « Chant des Chouans » publié par la librairie Cellique.

Ce fut un chant de guerre, presque le chant de guerre de la Chouannerie du Morbihan. Cadic le compare par certains côtés à la Marseillaise. Il ne fit évidemment pas le tour du monde, mais après avoir été chanté par les Chouans, il fit le tour de



LA MARCHÉ DES CHOUANS : arrangement Emile Allain

la Bretagne bretonnante et connu des années de vogue. Pendant la Restauration, il fut tout à fait à la mode. Lorsque la révolution de 1830 fit accéder au trône la branche d'Orléans, les royalistes légitimistes l'adoptèrent en y ajoutant quelques couplets. Le Gouvernement d'alors l'interdit et la cravate lui fit perdre sa popularité. L'auteur ajoute : « Il me souvient d'avoir entendu dire aux vieilles gens, en mon enfance, quand on répétait un couplet : « Attention les gendarmes écroulent peut-être. »

Le chant est le récit de l'affaire de Quiberon et de la retraite des Chouans sur Sarzeau et Pont-Aven. Georges Cadoudal en est le personnage principal. L'air et le chant étaient presque totalement oubliés.

Les binions l'ont repris il y a quelques années. La Kevrenn de Nantes en fit pendant un temps son indicatif et la Marche des Chouans est sortie de l'oubli. A Nantes, on l'étudie encore, mais dans une nouvelle version mise au point pour binion.

C'est un air chargé d'histoire et l'un des rares airs guerriers que nous ayons en Bretagne. La comparaison entre le « Chant de guerre des Marseillais » et les chants des Chouans pourrait être reprise. Il y a entre eux un abîme ; c'est celui qui sépare deux tempéraments.

L'air breton est imprégné de force, de calme et de détermination farouche. Tout un caractère s'y retrouve. Il n'est pas mauvais qu'il soit repris. Son histoire si elle est mieux connue permet à chacun de le jouer avec plus de cœur et de compréhension.

1954, l'année du cent cinquantième de la mort de Georges Cadoudal devra résonner de cette « Marche des Chouans » l'un des rares chants dont il soit le personnage principal.

LAN.

### La Trésorerie de Kendalc'h communique :

Lors de la réunion générale de « Kendalc'h », en Octobre dernier à Saint-Brieuc, il a été décidé que la cotisation de chaque groupe serait portée à 8.000 francs pour l'année 1954. En 1952 et 1953 la perception des cotisations s'est échelonnée sur toute l'année.

Il serait souhaitable pour 1954, que tous les groupes fassent un effort pour régler leur cotisation avant la fin du mois d'Avril.

Tout d'abord pour permettre à « Kendalc'h » de commencer l'année avec de l'argent frais ; également afin de tenir avec régularité les engagements pris par la Confédération envers son Secrétaire appointé.

Enfin pour faciliter le travail de la Trésorerie.

Je demande donc à MM. les Présidents des groupes affiliés à « Kendalc'h » de bien vouloir régler le plus tôt possible les cotisations de leurs associations ; je les en remercie à l'avance.

Le meilleur moyen est de procéder par virement postal au C.C.P. suivant : « Kendalc'h »,

13, rue Anatole Le Bras, Quimper. C.C.P. Rennes n° 445.26.

Quant à la correspondance relative aux opérations de la Trésorerie de « Kendalc'h » elle doit être adressée directement à mon domicile personnel Jean-Yves JIQUEL, 1, rue Anatole-France, RENNES (bien noter ma nouvelle adresse).

Au talon de votre chèque ou de votre mandat n'oubliez pas d'inscrire lisiblement le nom de votre groupe en spécifiant s'il s'agit d'un Cercle ou d'une Kevrenn. Le nom de l'expéditeur n'est pas toujours suffisant pour me permettre de reconnaître le groupe cotisant.

Je recommande à chaque groupe d'avoir un Compte Courant Postal au nom de son Association (les mouvements de fonds de compte à compte sont gratuits).

J'ajoute enfin qu'en échange de cette cotisation, « Kendalc'h » s'engage à procurer au groupe cotisant, dans l'année, au moins un déplacement au cours duquel il percevra une indemnité égale ou supérieure à cette cotisation.

J.-Y. JIQUEL,

Trésorier Général de « Kendalc'h », 1, rue Anatole-France, Rennes (1.-et.-V.).

## Le travail Culturel dans nos Sociétés

### Deux enquêtes à la portée de tous

En Octobre-Novembre, nous avions proposé aux Cercles et Kevrennoù de participer collectivement aux recherches organisées sur l'Initiative de l'Œuvre du Livre Scolaire Breton. Il s'agit, rappelons-le, de deux Enquêtes ethnographiques très simples, l'une sur les Repas, l'autre sur la Charrette : il suffit de noter, après consultation des rientes de la localité, un certain nombre de termes et d'usages de la localité. Nous proposons de récompenser les Groupes ayant pris part à ces deux Enquêtes en leur offrant une Carte de Bretagne en couleurs (et en breton), d'une valeur de 200 francs.

Nous n'avons pas été compris, beaucoup se sont mépris sur le caractère du travail demandé, ont considéré nos Enquêtes comme des devoirs (c'est-à-dire des pensums !) scolaires... alors qu'il s'agit de recherches intéressantes (amusantes même), exactement ce que l'on peut attendre des folkloristes que nous sommes tous. Et en tout cas, un travail qui ne demandera pas de nombreuses séances.

Nous ne nous décourageons pas. Bien que nous n'ayons reçu des Cercles que deux réponses, en tout et pour tout, -- nous allons adresser nos questionnaires d'enquête à chacune des Sociétés bretonnes dont nous avons l'adresse en Basse-Bretagne. Nous demandons à tous les Responsables et les Membres de nos Groupes folkloriques et culturels du Pays bretonnant de répondre à au moins la moitié des questions posées. Des équipes de 3 ou 4 Enquêteurs peuvent être constituées pour chacun des 2 questionnaires. Nous insistons à nouveau pour que les recherches et les notations soient faites avec le plus grand sérieux.

Aucune obligation de faire le thème breton, mais il va sans dire que cet exercice constituerait un travail très attrayant et très profitable pour tous les Membres du Cercle. Là où un cours de breton existe, le Professeur corrigera lui-même le thème de ses camarades, mais nous lui demandons de nous communiquer les devoirs les plus typiques aux points de vue syntaxe et vocabulaire. Là où il n'y a pas de Cours organisé, qu'on veuille bien nous adresser les thèmes avec les enquêtes : nous nous chargerons de leur correction et en ferons retour aux Cercles, après y avoir noté les tournures locales et les termes non signalés dans les Enquêtes elles-mêmes.

Et nous maintenons notre proposition :

### Une Carte de Bretagne pour les deux enquêtes !

Nous espérons bien avoir une quantité de Cartes au moins à expédier : autant que de Cercles et Kevrennoù ayant participé à la Journée du Breton !

Daoust hag e vimp klevet an dro-mañ ?

## Prix pour les Concours de Langue Irlandaise

En 1954, des prix d'une valeur totale de £ 1.400 (1.400.000 fr.) seront offerts lors de l'Oireachtas, le festival de la langue irlandaise qui se tiendra du 23 au 30 Octobre.

Parmi les donateurs on relève la COMPAGNIE IRLANDAISE SUCRIÈRE qui offre 25 quinées (plus de 26.000 fr.) pour un ouvrage, en Irlandais, sur l'industrie du sucre de betterave. D'autres prix sont offerts pour un essai de 5 à 7.000 mots sur « LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ EN IRLANDE » par l'E.D.I. (l'Electricité d'Irlande).

Des prix très importants seront également attribués à des contes pour enfants, à des pièces de théâtre radiophoniques, de la poésie, etc...

Les industries privées et nationalisées qui existent en Bretagne pourraient prendre modèle. Le Bleun-Brug verra-t-il un jour une 4 CV. offerte pour récompenser un ouvrage en breton sur l'Automobile ?

## Prophète de malheur et mauvais Prophète

En 1884, existait à Mortain une revue mensuelle intitulée « Le Breton ». Dans son numéro 3, en date du 15 Janvier de la dite année, on pouvait trouver ces commentaires concernant le « Dictionnaire français-breton » de Du Rusquec, dont on annonçait la parution :

« Tout passe : les monuments, les mœurs, la langue, comme la vie même d'un peuple. Quelques pierres cassées, quelques poteries, voilà ce qui nous reste d'un peuple qui a couvert une partie de l'Europe, et dont, nous, Bretons, nous sommes fiers d'être les descendants. Mais il nous reste leur antique langue. Et ce vieux débris passera à son tour. Dans un demi-siècle, nul sur la terre des Druides ne saura prononcer dans leur langue les mots qui font encore incliner respectueusement la tête du Breton : Va Doué ! »

« Hé ! Ouh ! Tout passe : même les commentaires désabusés, et les mauvais prophètes. De 1884 à 1954 (dans quelques semaines), cela fait 70 ans, soit 20 ans de plus que le demi-siècle d'agonie promis à notre bonne vieille langue bretonne. Et ce « vieux débris » n'a pas encore tout à fait envie de mourir.